

DÉLIBÉRATION N° 22/26

Séance du 30 novembre 2022

Mise en place de la gratuité des prêts à la bibliothèque des sciences et de l'industrie

Vu le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie et notamment ses articles 8 et 9,

Vu le décret du 2 décembre 2020 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie, Monsieur Bruno Maquart,

Vu le rapport de présentation,

Le conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie approuve la mise en place de la gratuité des prêts à bibliothèque des sciences et de l'industrie, dans les conditions détaillées au rapport de présentation annexé.

Fait à Paris,
Le 30 novembre 2022

Le président du conseil d'administration


Bruno Maquart